

Michel FERRY.

Ses joies.

Ses peines.

Victime des magouilles d'après ?

Bilan établi par Michel FERRY après son 90<sup>ème</sup> anniversaire, la date exacte n'est pas précisée. (Archives de sa fille, Gisèle HATET)

Van 2 fois fois comités A' Ecole Militaire de Strasbourg 1938 & 1940  
 nommé le 1<sup>er</sup> novembre 82 nommé la France du Colonel Giscard  
 nommé le 28 juillet 1944 - Octobre n° 23  
 Homologation de sous lieutenant le 9 juin 44  
 Certificat d'appartenance Forces Françaises Intérieures  
 8 Mai 44 au 9.2.1945  
 Nommé administrateur de la Commune de  
 Strasbourg par le délégué du Gouvernement  
 provisoire de la République le 26 novembre 1944  
 Croix de Guerre avec étoile d'argent  
 octe à la division le 30 septembre 1945  
 Médaille de la Résistance 15 juin 46  
 Diplôme de Général De Gaulle 1<sup>er</sup> novembre 1948  
 Médaille Militaire 1<sup>er</sup> Février 1959  
 " des évadés et passeurs  
 " " D'Alsace  
 Vice Président des Evadés et Passés d'Alsace  
 Membre d'honneur de la Médaille de la Résistance  
 Carte du Combattant de la Résistance 192683  
 le 8 août 1958

Attestation d'appartenance aux F.F.C.I  
 comme Agent ~~Occasionnel~~ Occasionnel des Forces  
 Françaises Combattantes 1<sup>er</sup> janvier 1942 - au 31. Décembre 44  
 Lieutenant F.F.I. le 28 juillet 1944 - Octobre n° 23  
 Homologation de sous ~~lieutenant~~ lieutenant le 9 juin 44  
 Certificat d'appartenance Forces Françaises Intérieures  
 8 Mai 44 au 9.2.1945  
 Nommé administrateur de la Commune de  
 Strasbourg par le délégué du Gouvernement  
 provisoire de la République le 26 novembre 1944  
 Croix de Guerre avec étoile d'argent  
 octe à la division le 30 septembre 1945  
 Médaille de la Résistance 15 juin 46  
 Diplôme de Général De Gaulle 1<sup>er</sup> novembre 1948  
 Médaille Militaire 1<sup>er</sup> Février 1959  
 " des évadés et passeurs  
 " " D'Alsace  
 Vice Président des Evadés et Passés d'Alsace  
 Membre d'honneur de la Médaille de la Résistance  
 Carte du Combattant de la Résistance 192683  
 le 8 août 1958

Attestation d'appartenance aux F.F.C. Réseau Martial comme Agent Occasionnel des Forces Françaises Combattantes 1 janvier 1942 au 31 décembre 1944.

SECRETARIAT D'ÉTAT aux FORCES ARMÉES  
(Guerre)  
DIRECTION DU PERSONNEL  
MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE  
6<sup>ème</sup> BUREAU

Aucun duplicata ne pouvant être délivré, le porteur de la présente attestation ne devra s'en dessaisir en aucune circonstance et, en cas de besoin, faire établir des copies conformes. —

**ATTESTATION**  
d'appartenance aux F. F. C.

**Original à conserver  
par l'intéressé.**

RÉFÉRENCE : I. M. N° 407/FFCI/Adm  
du 17 avril 1947. N° 89161

Monsieur Michel FERRY

Né le 28.I.1904, a participé à la  
Résistance comme AGENT OCCASIONNEL des Forces Fran-  
çaises Combattantes du 1.1.42 au 31.12.44

Réseau: MARTIAL

Paris, le 22 FEVRIER 1951

CERTIFIÉ EXACT :  
Pour le Secrétaire d'État  
et par délégation :  
Pour le Général, Directeur,  
P.O. LE COLONEL DE BELENET  
CHEF DU 6<sup>ème</sup> BUREAU

Les Services accomplis comme Agent Occasionnel ne constituent qu'un acte de résis-  
tance et ne peuvent compter comme services militaires actifs.

J. Z. 932865. [24143]



Ordre numéro 23: nomination de Michel FERRY au grade de Lieutenant FFI par l'Etat Major F.F.I. du Bas-Rhin suite à la 2<sup>ème</sup> réunion de Grendelbruch le 28 juillet 1944.

F. F. I.  
Bas- Rhin  
E t a t - M a j o r

12 Aout  
P.C. le .....1944

Ordre N° 23  
N o m i n a t i o n  
=====

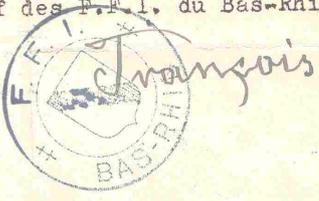
En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par  
délégation du C.éf F.F.I. Alsace-Moselle en date du 28  
juillet 1944  
le Commandant FRANCOIS, Chef départemental des F.F.I. du  
Bas- Rhin nommé au grade de:

LIEUTENANT F.F.I.  
-----

Monsieur Michel FERRY  
-----  
demeurant à LA CIAQUETTE  
Ce grade lui est attribué à titre fictif sous  
réserve de confirmation par le Général Cdt. en Chef.

Le Commandant FRANCOIS  
Chef des F.F.I. du Bas-Rhin:

Destinataires:  
Lieutenant FERRY  
1er Bureau  
3eme "  
Payeur



Attestation d'appartenance aux F.F.C.

Secrétariat d'État aux Forces Armées  
( GUERRE )  
DIRECTION DU PERSONNEL  
MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE  
6 ième BUREAU

Aucun duplicata ne pouvant  
être délivré, le porteur de la  
présente attestation ne devra  
s'en dessaisir en aucune circons-  
tance et, en cas de besoin, faire  
établir des copies conformes. -  
MC

A T T E S T A T I O N

d' appartenance aux F.F.C.

Original à conserver par  
l'intéressé.

REFERENCE : I.M. N° 407/FFCI/Adm  
du 17 avril 1947. N° 89161

Monsieur Michel FERRY

Né le 28.I.1904 , a participé à la

Résistance comme AGENT OCCASIONNEL des FORCES FRANCAISES

COMBATTANTES DU 1.1. 1942 au 31.12.44

Réseau *1-2 1942*  
MARTIAL

Pour copie conforme  
Rues, le 14 novembre 1945  
Le Maire



*Chivisat*

Paris, le 22 Février 1951

Certifié exact :

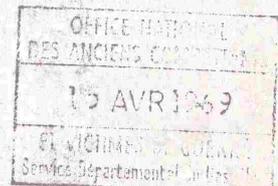
Pour le Secrétaire d'Etat  
et par délégation :  
Pour le Général Directeur  
P.O. LE COLONEL DE BELENET Chef du 6ième Bureau

( cachet et signature )

Les services accomplis comme AGENT OCCASIONNEL ne constituent qu'un  
acte de résistance et ne peuvent compter comme services militaires  
actifs.

Copie certifiée conforme à l'original.

Pour copie conforme  
La Broque, le 17 Septembre 1962.  
Le Maire:  
*Steff*



Certificat d'appartenance aux Forces Française de l'Intérieur du 8 mai 1944 au 9 février 1945.

VI<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE  
ÉTAT-MAJOR  
Bureau F. F. C. I. régional  
N<sup>o</sup> 12.885 BR FFCI/FI-N  
6<sup>e</sup> RM-Metz  
27 Décembre 1951

MODÈLE NATIONAL — SÉRIE NORMALE  
Références : IM. n<sup>o</sup> 10 EMGG/FFI du 8 février 1945  
IM. n<sup>o</sup> 4550 FFCI/FI du 9 mai 1947

## CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

**LE GÉNÉRAL COMMANDANT VI<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE, certifie que :**

Monsieur FERRY, Michel ..... *alias* .....  
né le 28.I.1904 ..... à LA BROQUE (B.R.) .....  
actuellement domicilié à ROTHAU - LACLAQUETTE (B.R.) .....

*A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR*

au titre des formations suivantes, dans les départements ci-après :

Région C Département de BAS-RHIN .....  
Secteur de la Vallée de la Bruche ..... du 8.5.44 au 9.2.45 .....  
Région ..... Département de .....  
Secteur de ..... du ..... au .....  
la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

**Circonstances particulières** .....

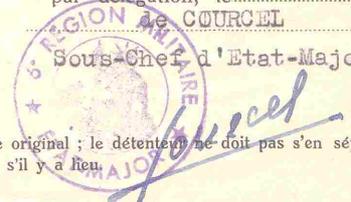
Monsieur FERRY, Michel ..... a continué à servir dans sa formation  
après la libération jusqu'au 10.2.1945 ..... date à laquelle .....  
il ..... est rentré ..... dans ses foyers .....

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A METZ, le 27 Décembre ..... 1951  
Le Général de C.A. ZELLER  
Commandant la VI<sup>e</sup> Région Militaire  
par délégation, le Col. CHODRON  
RÉGION de COURCEL  
Sous-Chef d'Etat-Major :

Références particulières éventuelles { .....  
.....  
.....

NOTA. — La présente pièce est le certificat d'appartenance original ; le détenteur ne doit pas s'en séparer, sauf provisoirement et contre reçu, dans les procédures administratives s'il y a lieu.



Citation à l'ordre de la Division, par le Général TOUZET du VIGIER.  
Extrait de l'ordre général n° 35. Suivi de la transcription.  
30 septembre 1945. (Archives de Michel FERRY).

GOUVERNEMENT MILITAIRE  
DE STRASBOURG  
REGION MILITAIRE

EXTRAIT DE L'ORDRE GENERAL N° 35

Le Général de C.A. TOUZET du VIGIER, Gouverneur Militaire de  
Strasbourg, Commandant la 10<sup>ème</sup> Région Militaire,

C I T E :

A L'ORDRE DE LA DIVISION

F E R R Y Michel, Lieutenant F.F.I. du Bas-Rhin, né le  
28 Janvier 1904

" Lieutenant F.F.I. d'Alsace, animé d'un cran magnifique

Organisateur de la filière d'évasion de prisonniers à travers  
la frontière des Vosges. A lui-même passé des prisonniers par  
centaine dans des conditions extrêmement pénibles et péril-  
leuses.

A fait partie du Corps Franc de la Vallée de la Bruche et a  
participé à toutes les opérations de libération de cette  
région et a donné en tous temps à ses hommes le plus bel  
exemple de courage et de patriotisme "

Cette citation comporte l'attribution de la Croix  
de Guerre avec étoile d'argent.

Strasbourg, le 30 Septembre 1945.

Pour copie conforme

Pour copie conforme

Le Broque, le 17 Septembre 1962

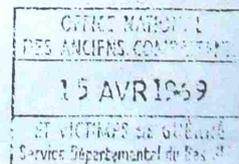
Le Maire,

*Hoff*

Pour copie conforme  
Rues, le 14 Novembre 1945  
Le Maire



*Biersch*



Extrait de l'ordre général n° 35.

Le Général de C.A. TOUZET du VIGIER, Gouverneur militaire de Strasbourg, Commandant la 10<sup>ème</sup> région militaire, cite: A L'ORDRE DE LA DIVISION

FERRY Michel, Lieutenant F.F.I. du Bas-Rhin, né le 28 janvier 1904

« Lieutenant F.F.I. d'Alsace, animé d'un cran magnifique organisateur de la filière d'évasion de prisonniers à travers la frontière des Vosges. A lui-même passé des prisonniers par centaine dans des conditions extrêmement pénibles et périlleuses.

A fait partie du Corps Franc de la Vallée de la Bruche et a participé à toutes les opérations de libération de cette région et a donné en tous temps à ses hommes le plus bel exemple de courage et de patriotisme »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent.

Strasbourg le 30 septembre 1945.

Le Général TOUZET du VIGIER Gouverneur militaire de Strasbourg, Commandant la 10<sup>ème</sup> région militaire remet la Croix de Guerre étoile d'argent et la Médaille de la Résistance. A Strasbourg, place KLEBER le 23 novembre 1945. (Archives de Michel FERRY).



En partant de droite vers la gauche, Michel FERRY est le 4<sup>ème</sup>, René STOUVENEL le 3<sup>ème</sup> au premier rang. Leurs amis, Marcel PETITJEAN, Alphonse BARET, André VINCENT, Louis BOULAS, Oscar KOENIGER, Auguste HERDUNG passeurs eux aussi, sont sur cette photo.





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Mr. Ferry*

A FAIT PARTIE DE L'ARMÉE  
DES SOLDATS SANS UNIFORMES  
QUI PARTICIPÈRENT AUX GLORIEUX  
COMBATS POUR LA LIBÉRATION,  
GRÂCE À L'AIDE GÉNÉREUSE QU'IL  
A APPORTÉE AUX PRISONNIERS,  
DÉPORTÉS, ÉVADÉS FRANÇAIS OU  
COMBATTANTS DES ARMÉES ALLIÉES  
TOMBÉS AU POUVOIR DE L'ENNEMI.

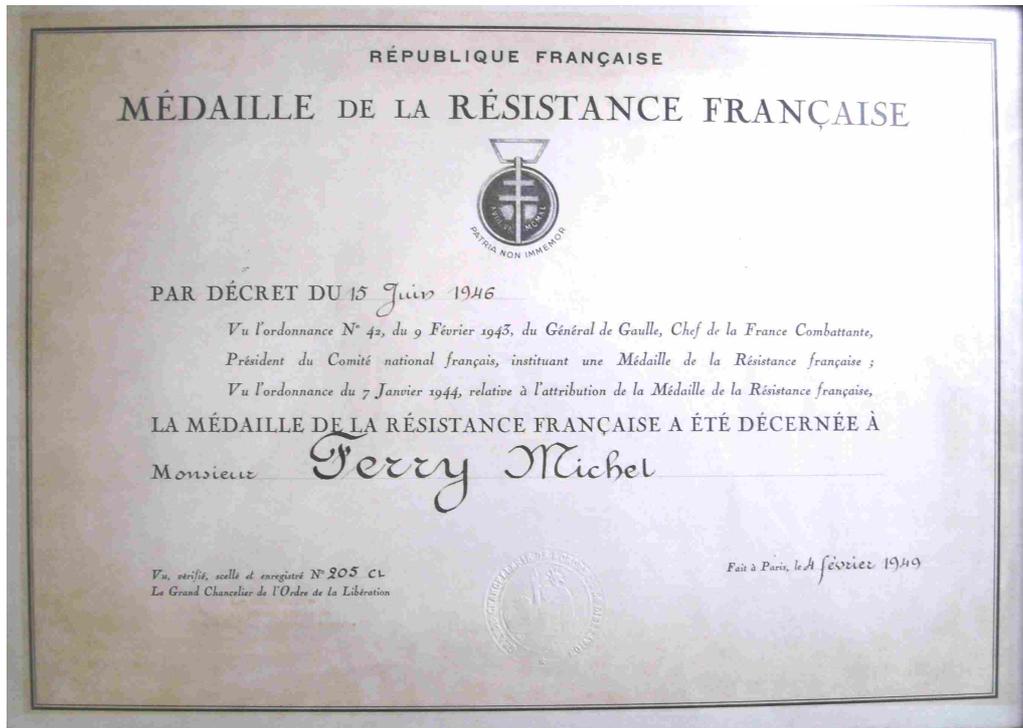
DÉLIVRÉ À PARIS LE *19 novembre 1948*

LE GÉNÉRAL DE GAULLE

*J. de Gaulle*

LE GÉNÉRAL DE LARMINAT,  
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION  
DES PASSEURS

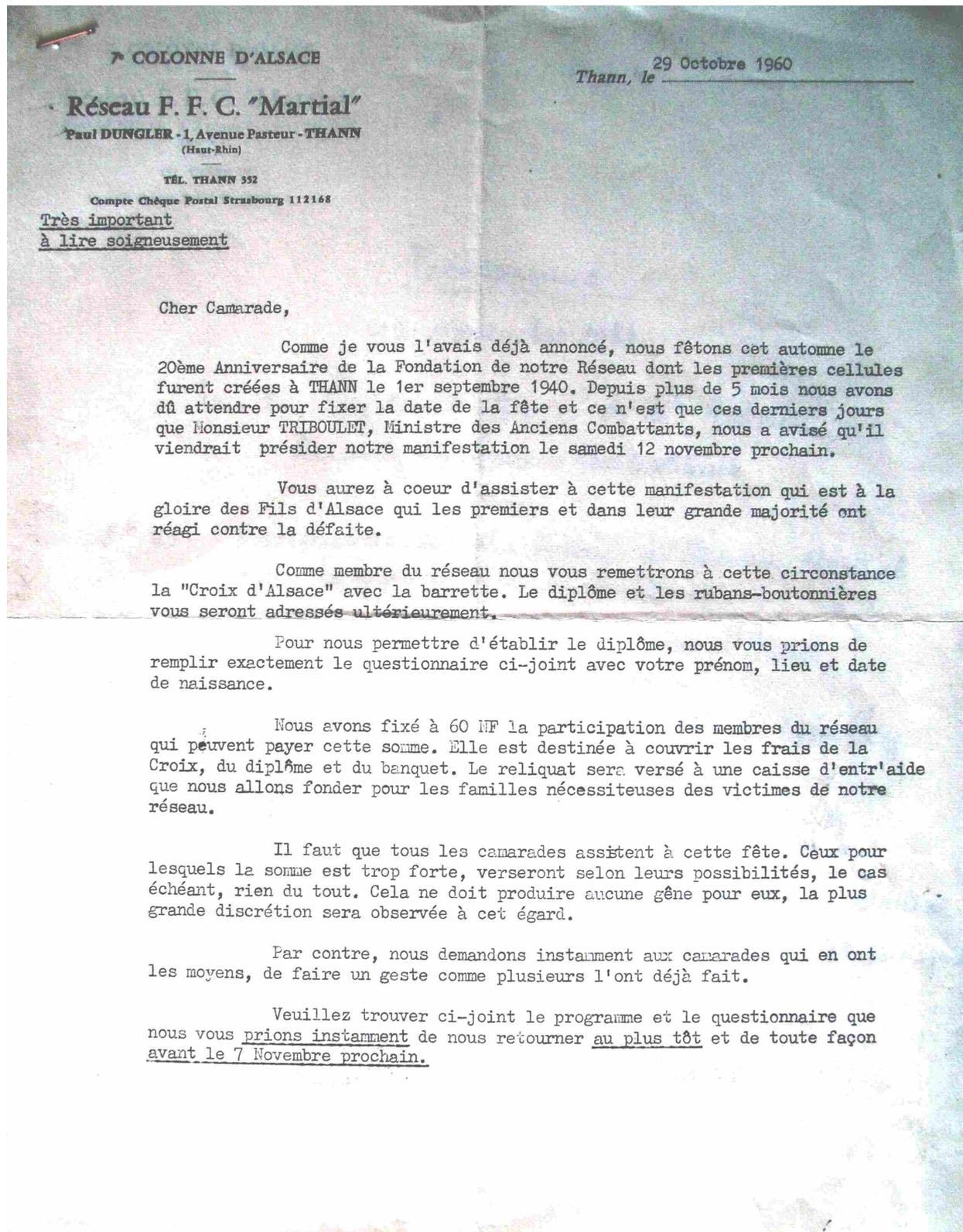
Médaille de la Résistance Française, décret du 15 juin 1946  
Diplôme établi à Paris le 24 février 1949.



Diplôme de la Médaille Militaire. 21 juillet 1959.



7<sup>ème</sup> COLONNE D ALSACE. RESEAU F.F.C. MARTIAL.  
Croix d'Alsace avec barrette. (Archives de Michel FERRY).  
La transcription est à la suite.



7<sup>ème</sup> COLONNE D ALSACE

Thann, le 29 octobre 1960.

-----  
Réseau F.F.C. MARTIAL

Paul DUNGLER 1 Avenue Pasteur- THANN  
Haut-Rhin

-----  
Tel. THANN 352  
Compte Chèque Postal Strasbourg 112168  
Très important  
A lire soigneusement.

Cher Camarade,

Comme je vous l'avais déjà annoncé, nous fêtons cet automne le 20<sup>ème</sup> Anniversaire de la Fondation de notre Réseau dont les premières cellules furent créées à Thann le 1<sup>er</sup> septembre 1940. Depuis plus de 5 mois nous avons dû attendre pour fixer la date de la fête et ce n'est que ces derniers jours que Monsieur TRIBOULET, Ministre des Anciens Combattants, nous a avisé qu'il viendrait présider notre manifestation de samedi 12 novembre prochain.

Vous aurez à cœur d'assister à cette manifestation qui est à la gloire des Fils d'Alsace qui les premiers et dans leur grande majorité ont réagi contre la défaite.

Comme membre du réseau nous vous remettons la « Croix d'Alsace » avec barrette. Le diplôme et les rubans boutonniers vous seront adressés ultérieurement.

Pour nous permettre d'établir le diplôme, nous vous prions de remplir exactement le questionnaire ci-joint avec votre prénom, lieu et date de naissance.

Nous avons fixé à 60 NF la participation des membres du réseau qui peuvent payer cette somme. Elle est destinée à couvrir les frais de la Croix, du diplôme et du banquet. Le reliquat sera versé à une caisse d'entr'aide que nous allons fonder pour les familles nécessiteuses des victimes de notre réseau.

Il faut que tous les camarades assistent à cette fête. Ceux pour lesquels la somme est trop forte, verseront selon leurs possibilités, le cas échéant, rien du tout. Cela ne doit produire aucune gêne pour eux, la plus grande discrétion sera observée à cet égard.

Par contre nous demandons instamment aux camarades qui en ont les moyens, de faire un geste comme plusieurs l'ont déjà fait.

Veillez trouver ci-joint le programme et le questionnaire que nous vous prions instamment de nous retourner au plus tôt et de toute façon avant le 7 novembre prochain.

MODÈLE N° 1.

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE GUERRE

Office départemental  
du **BAS-RHIN**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 122683

**CARTE DE COMBATTANT  
VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE**

délivrée à

M. Ferry

Prénoms : Michel Jean

Domicile : Rothau-La Claquette - 38, rue

Né le 28 Janvier 1904, à Labroque

**STRASBOURG**, le - 8 ADU 1958 195...

Le titulaire : [Signature]

Le Préfet,  
Président de l'Office départemental ;  
Le Secrétaire Général de P.O. D.  
Le Secrétaire Général Adjoint



J. 002574

OFFICE NATIONAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE LA GUERRE

Office d U  
**Bas-Rhin**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 97563

**CARTE DU COMBATTANT**

Valable du 22.10 19 58 au 21.10 19 63

Délivrée à

M. FERRY

Prénoms Michel Jean

Domicile ROTHAU-LA CLAQUETTE-38, rue

Né le 28 Janvier 1904 / du G.L. Leclerc  
A Labroque Département Bas-Rhin

A Strasbourg, le 21.10.58.

Le Président de l'Office,  
Le Secrétaire Général de P.O. D. [Signature]

Le Titulaire,  
[Signature]



**Armée de Terre**

**Xème Région Militaire**

**République Française**

**1er Bataillon des Volontaires du Rhin**

Arrondissement Molsheim Canton Schirmeck Commune La Claquette

**Carte d'Identité**

Le Volontaire FERRY Michel Grade Lt.

N° Matricule 111018 Né le 28.1.04 à

Domicilié à La Claquette

est affecté au 1<sup>er</sup> Bataillon des Volontaires du Rhin.

Cette carte donne droit au port des armes en service commandé.

Le Chef de Bataillon:  
[Signature]



En 1977, Hubert Ledig et Michel Ferry, deux anciens passeurs, faisaient découvrir pour la première fois le sentier des passeurs.

Article paru dans l'édition D.N.A. du  
Dimanche 29 Juillet 2007

**Molsheim**

**Haute-Bruche / Sentier des Passeurs**

## La liberté, de l'autre côté

Entre Salm et Moussey, le sentier des Passeurs entraîne le visiteur sur les pas d'hommes et de femmes épris de liberté. A découvrir dès le 8 août.

Depuis de nombreuses années, le Souvenir français fait découvrir aux visiteurs intéressés le sentier des Passeurs, entre la vallée de la Bruche et Moussey. La « route des Allemands » En 1977, Hubert Ledig et Michel Ferry, deux anciens passeurs, faisaient découvrir pour la première fois à un groupe de 88 touristes le passage par lequel ils aidèrent les prisonniers évadés et ceux qui fuyaient l'Occupation allemande à passer la frontière.

Photocopie de l'article (Archives des D.N.A, Joël FRECHARD).

Haute-Bruche / Sentier des Passeurs

## La liberté, de l'autre côté

Entre Salm et Moussey, le sentier des Passeurs entraîne le visiteur sur les pas d'hommes et de femmes épris de liberté. A découvrir dès le 8 août.

■ Depuis de nombreuses années, le Souvenir français fait découvrir aux visiteurs intéressés le sentier des Passeurs, entre la vallée de la Bruche et Moussey.

### La « route des Allemands »

En 1977, Hubert Ledig et Michel Ferry, deux anciens passeurs, faisaient découvrir pour la première fois à un

groupe de 88 touristes le passage par lequel ils aidèrent les prisonniers évadés et ceux qui fuyaient l'Occupation allemande à passer la frontière.

En juin 1940, l'Alsace est annexée par les Allemands et l'ancienne frontière de 1871 est rétablie. Elle passe par les crêtes séparant les Vosges du Bas-Rhin. Un des itinéraires vers la liberté reliait Salm à Moussey, en empruntant la

« route des Allemands », construite par des prisonniers durant la Première Guerre mondiale.

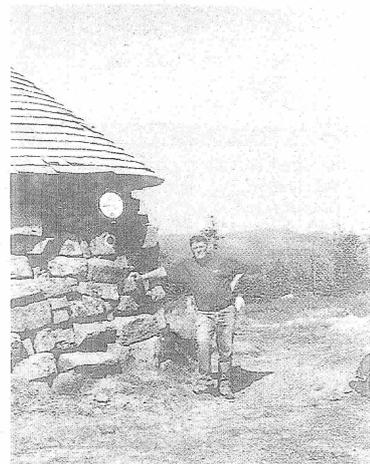
La maison forestière de Salm marque le début du parcours qui s'enfonce dans le sous-bois. Une pente douce amène à la borne frontière qui marquait la limite entre l'Alsace occupée et le territoire français. Pas très loin de là, se dresse une stèle en mémoire des passeurs. Elle a été

érigée en 2001, à l'initiative du Souvenir français de Schirmeck. Puis, le sentier traverse de belles forêts en descendant vers Moussey. Peu avant le village, une plaque commémorative rend hommage à la famille Odile, décimée pour ses actes de résistance : « Pour avoir hébergé et nourri passeurs et évadés, Eugène et Marie-Odile, ainsi que leur fils Fernand, trouvèrent la mort ». Après quatre heures de marche, c'est l'arrivée à Moussey, le village martyr dont l'histoire devra être contée.

Quelque 348 scolaires ont suivi le parcours cette année

La marche est de 14 kilomètres, avec un départ à une altitude de 630 m, la montée vers la Haute Loge à 950 m et la descente vers Moussey à 380 m. Le retour étant effectué en bus jusqu'au parking voitures à la maison forestière de Salm.

Depuis le début de l'année, 348 scolaires ont suivi le parcours, écoutant avec intérêt les explications prodiguées par les deux guides bénévoles,



La Haute Loge avant la descente vertigineuse vers Moussey. (Photos DNA)



Le sentier fait l'objet de visites guidées depuis exactement 30 ans.

les, Jean Jerome et Hubert Ledig.

De 8 août, 16 août, 24 août, 29 septembre et 7 octobre, dates

des prochains parcours guidés pour l'année en cours. Pour tous renseignements, contacter: Jean Jerome ☎ 03 88 97 14 41 ou Hubert Ledig ☎ 03 88 97 04 52.

Michel FERRY au retour d'une mission en automne 1944 pose avec Gisèle sa fille devant la porte de sa maison à La Claquette. Gisèle dit: « j'aime cette photo où mon papa semble si fier d'être de retour, avec la satisfaction du devoir accompli ».



16 juin 1945: nomination dans l'honorariat: Lieutenant honoraire des  
Volontaires du Rhin.

110141

12e REGION MILITAIRE  
Subdivision du Bas-Rhin  
-----  
EHELON LIQUIDATEUR F.F.I.  
-----

Extrait de la note de Service 44/AV de  
Monsieur le Général Commandant la 12e Région Mili-  
taire et Gouverneur Militaire de Strasbourg  
-----

En application de l'Instruction Ministérielle No. 1426 CAB/MIL/P  
du 23 avril 1945 les Officiers détenteurs d'un grade d'assimilation  
à titre F.F.I. dont les noms suivent, non intégrés dans les cadres  
des Officiers de l'active ou de la Réserve sont nommés dans  
l'honorariat à compter du 1 juin 1945.

FERRY Michel    classe 1924            des Volontaires du Rhin  
Lieutenant honoraire

Ces nominations dans l'honorariat feront l'objet d'une régulari-  
sation ultérieure par le Ministre de la Guerre.

Strasbourg, le 16 juin 45

Le Capitaine MARCEL  
Commandant l'Echelon Liquida-  
teur des F.F.I. du Bas-Rhin

Destinataire:  
Mr. FERRY Michel  
La Claquette



Le général REVERS, chef de la Résistance Française a dédié à Michel FERRY une photo: « Au Lieutenant FERRY, maître de passages au massif du Donon, auquel plus de 900 de mes concitoyens doivent leur liberté. En toute affection. »  
(Archives de Michel FERRY)



Certificat du Commandant MARCEAU ancien chef des Forces Françaises de l'Intérieur pour l'Alsace. Le 25 septembre 1945.  
(Archives de Michel FERRY)

Forces Françaises de l'Intérieur  
Région Alsace  
-----

Strasbourg, le 25 Septembre 45

C e r t i f i c a t

Le Commandant MARCEAU, chef des Forces Françaises de l'Intérieur pour l'Alsace certifie que Monsieur FERRY Michel de la La Claquette Bas-Rhin, a fait parti de la Résistance alsacienne dès les premiers jours de l'occupation ennemie.

Il était l'organisateur de nombreuses filières d'évasion de prisonniers français et d'Alsaciens refractaires aux occupants et a passé lui même au péril de sa vie plusieurs centaines de fois la ligne frontière.

Nommé Lieutenant F.F.I. il fut adjoint au chef du Secteur de la Vallée de la Bruche et commanda en second le corps-France de la Haute Vallée de la Bruche.

D'un patriotisme, d'un dévouement et d'un courage hors-ligne le Lieutenant FERRY a toujours fait l'admiration de ses chefs et a bien mérité de la France et de l'Alsace.

Le Commandant MARCEAU  
ancien chef des Forces Françaises de l'Intérieur  
pour l'Alsace.



Transcription de l'original du certificat du Commandant MARCEAU.

Force Française de l'Intérieur.  
Région Alsace

Strasbourg le 25 septembre 1945.

### Certificat

Le Commandant MARCEAU, ancien chef des Forces Françaises de l'Intérieur pour l'Alsace certifie que FERRY Michel de La Claquette Bas-Rhin, a fait partie de la Résistance alsacienne dès les premiers jours de l'occupation ennemie.

Il était l'organisateur de nombreuses filières d'évasion de prisonniers français et d'Alsaciens réfractaires aux occupants et a passé lui-même au péril de sa vie plusieurs centaines de fois la ligne frontière.

Nommé Lieutenant F.F.I., il fut adjoint au Chef du Secteur de la Vallée de La Bruche et commanda en second le Corps Franc de la Haute Vallée de La Bruche.

D'un patriotisme, d'un dévouement et d'un courage hors-ligne le Lieutenant FERRY a toujours fait l'admiration de ses chefs et a bien mérité de la France et de l'Alsace.

Le Commandant MARCEAU,  
ancien chef des Forces Françaises de l'Intérieur pour l'Alsace.

Du Lieutenant Colonel D ORNANT dit MARCHAL, ancien Chef des F.F.I.  
d'Alsace et de Moselle, à Michel FERRY.  
Juillet 1946. (Archives de Michel FERRY)



Mourmelon le Grand Marne.

3<sup>ème</sup> division blindée  
Le chef d'état major

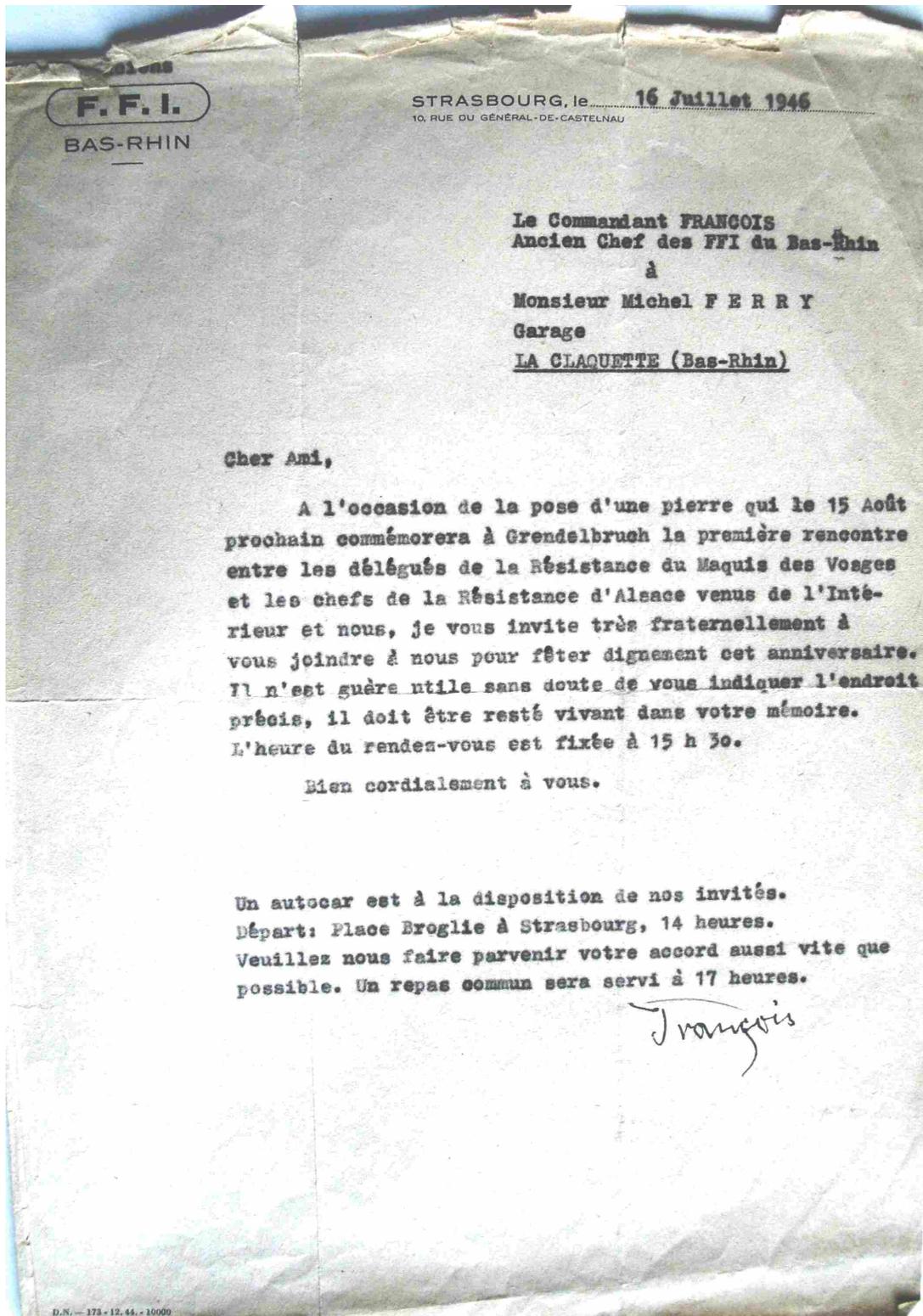
Sincères félicitations mon vieux Michel, pour la Médaille de la Résistance.

Amitiés.

Ornant.

Lt colonel d'Ornant dit Marchal.

Du Commandant FRANCOIS ancien Chef des F.F.I. du Bas-Rhin à Michel FERRY le 16 juillet 1945,  
l'invitant en temps que participant des rencontres de Grendelbruch à la pose d'une pierre en commémoration du 1<sup>er</sup> anniversaire de la première rencontre.



F.F.I.  
Bas-Rhin

Strasbourg, le 16 juillet 1946.  
10 rue du Général DE CASTELNEAU.

Le Commandant FRANCOIS  
Ancien Chef des F.F.I. du Bas-Rhin

A

Michel FERRY  
Garage  
La Claquette (Bas-Rhin)

Cher ami,

A l'occasion de la pose de la pierre qui le 15 août prochain commémorera à Grendelbruch la première rencontre entre les délégués de la Résistance du Maquis des Vosges et les chefs de la Résistance d'Alsace venus de l'Intérieur et nous, je vous invite très fraternellement à vous joindre à nous pour fêter dignement cet anniversaire.

Il n'est guère utile sans doute de vous indiquer l'endroit précis, il doit être resté vivant dans votre mémoire.

L'heure du rendez vous est fixé à 15h30.

Bien cordialement à vous.

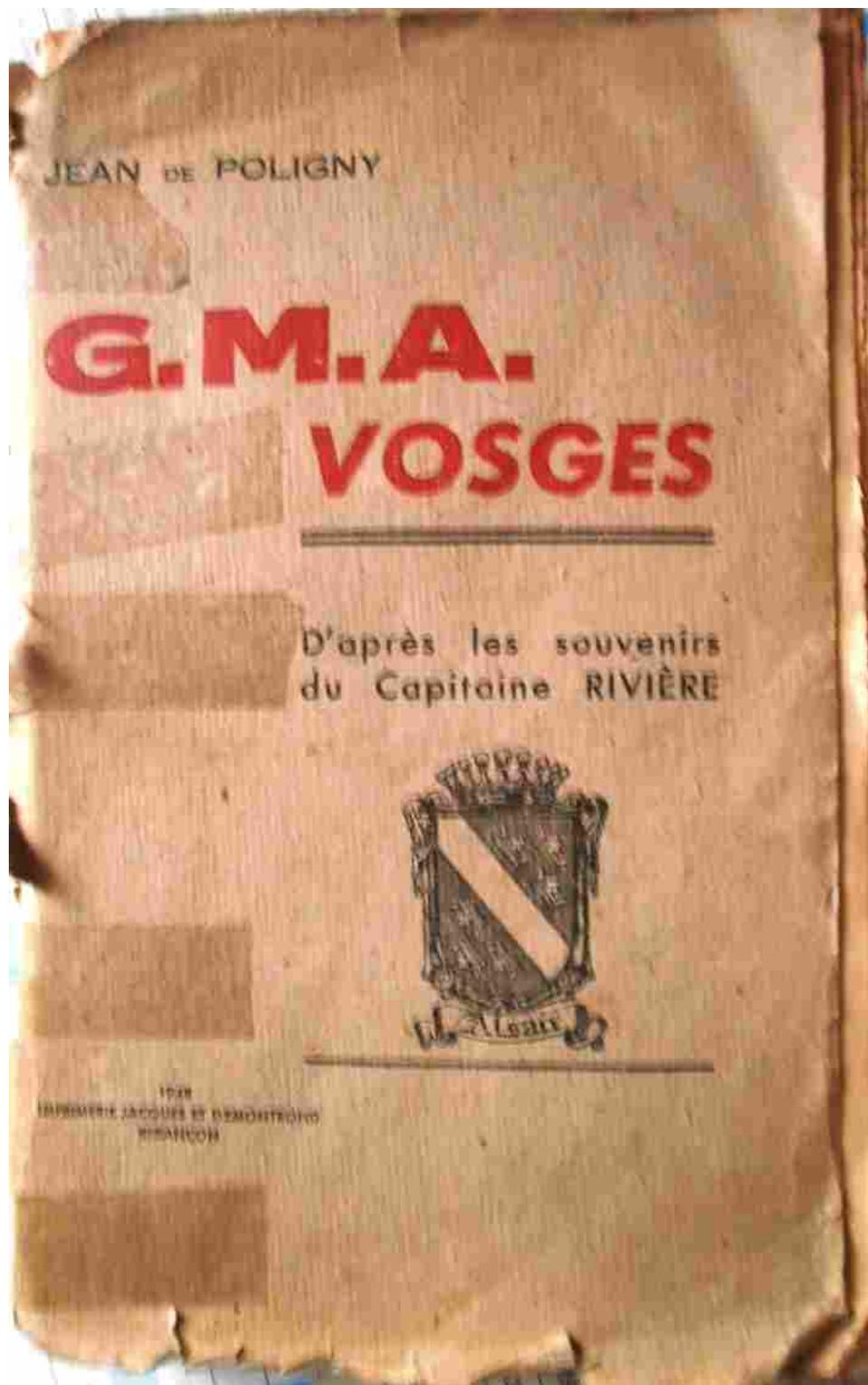
Un autocar est à la disposition de nos invités.

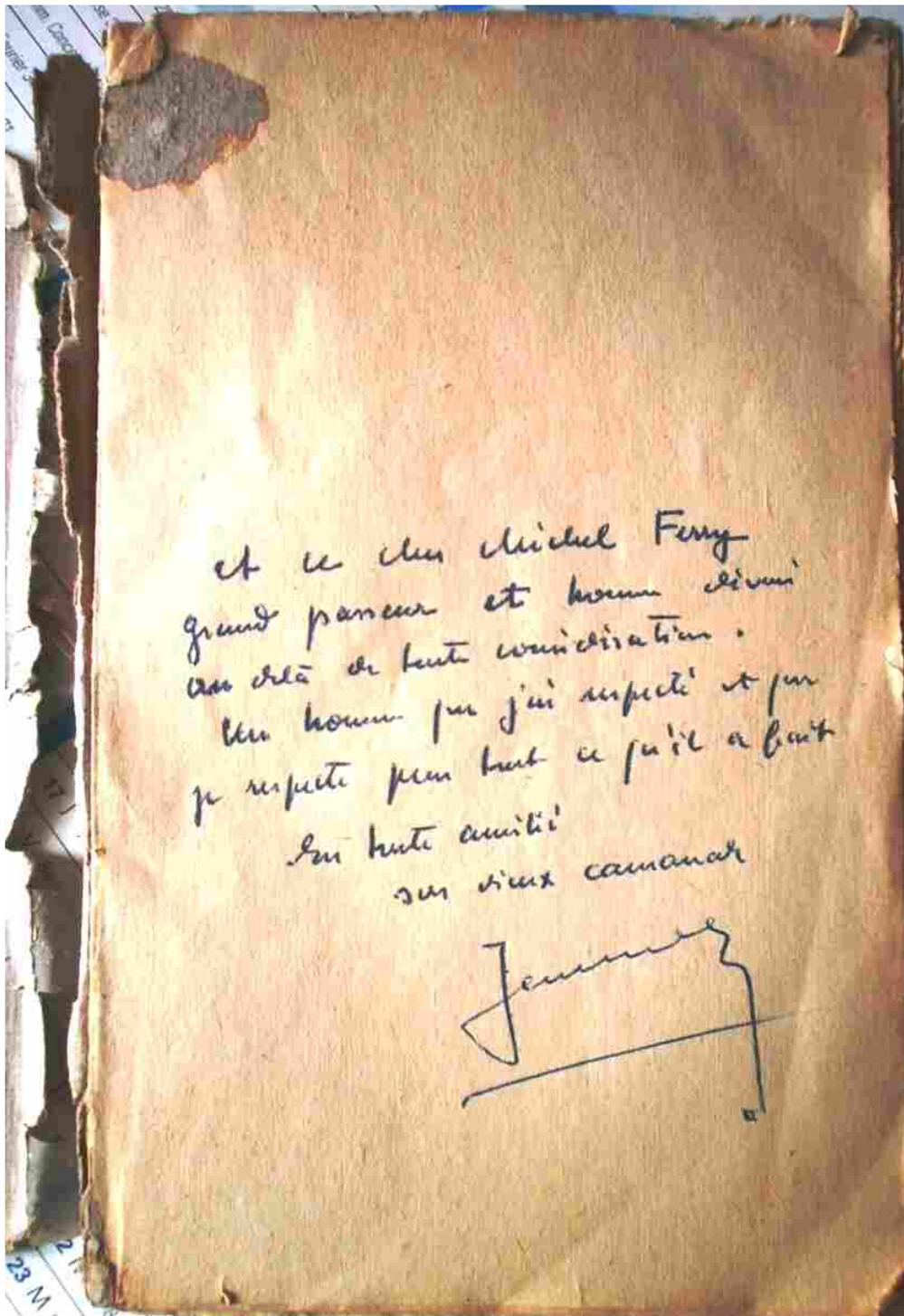
Départ: Place BROGLIE à Strasbourg, 14 heures.

Veuillez nous faire parvenir votre accord aussi vite que possible. Un repas commun sera servi à 17 heures.

FRANCOIS

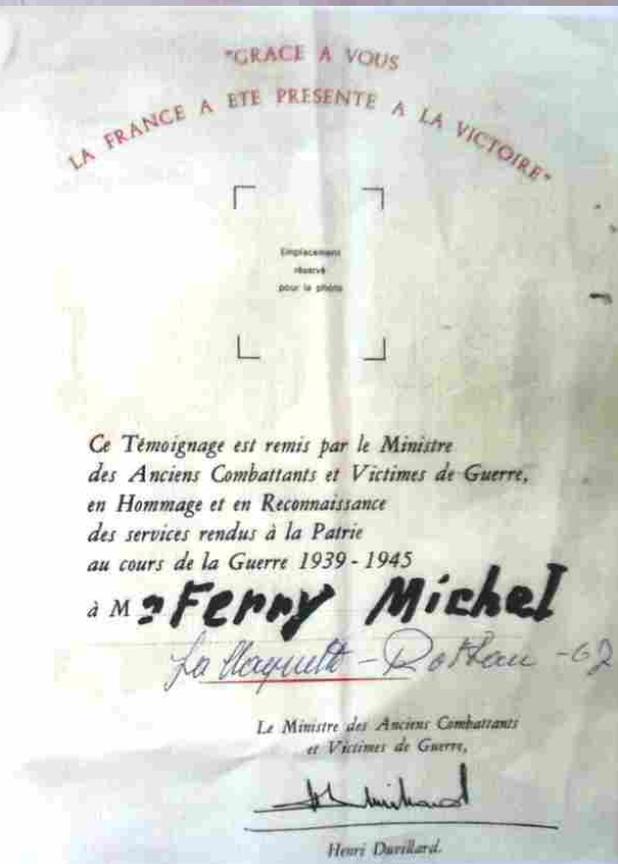
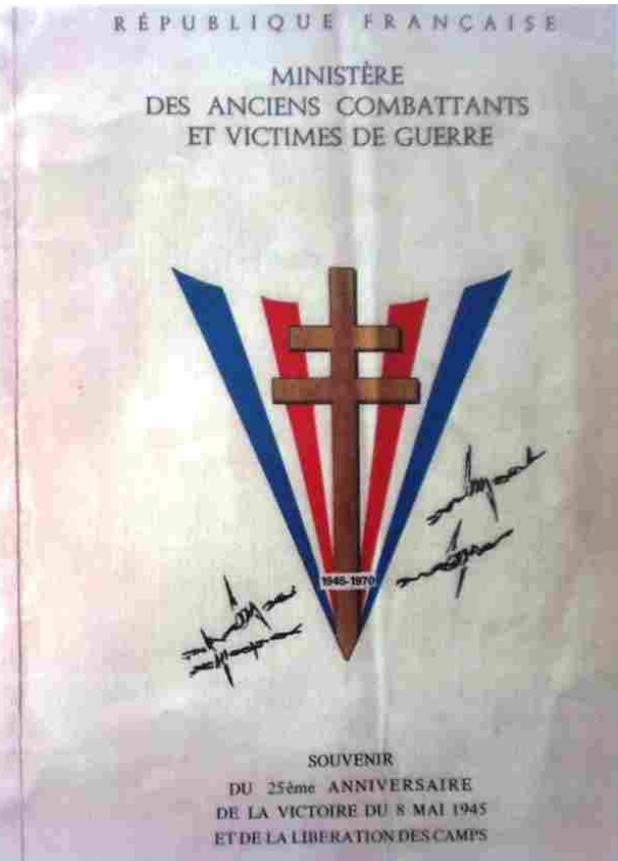
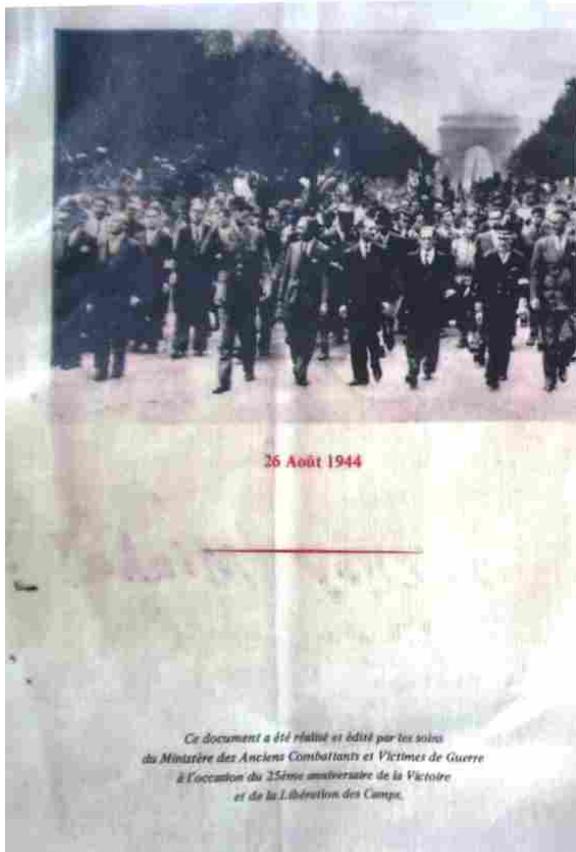
Dédicace sur le livre du capitaine RIVIERE, G.M.A.Vosges.  
Le Capitaine RIVIERE, de son vrai nom Jean ESCHBACH écrit sous le nom Jean de  
POLIGNY en 1948.





A ce cher Michel FERRY  
grand passeur et homme dévoué  
au-delà de toute considération.  
Un homme que j'ai respecté  
et que je respecte pour tout ce qu'il a fait.  
En toute amitié.  
Son vieux camarade.  
Signature

25<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire.



J'ai eu le plaisir de découvrir récemment sur internet:

l'hommage d'un instructeur de l'Ecole Militaire de Strasbourg aux Passeurs et particulièrement à Michel FERRY,

ainsi que de nombreuses photos sous le lien:

Regards d'un Robertsauvien

[champfleuri.unblog.fr/en-france-et-ailleurs/](http://champfleuri.unblog.fr/en-france-et-ailleurs/)

. ... Album: **Sentier** des passeurs ...

Transcription de l'écrit de cet instructeur de l'Ecole Militaire de Strasbourg.

### HONNEUR AUX PASSEURS DES VOSGES.

Avec quinze amis de la Robertsau, nous avons participé le lundi 20 juillet à la découverte du sentier dit « des Passeurs ». L'intérêt majeur de ce circuit est de sensibiliser sur un aspect important de la résistance à l'occupant, peu connu des Alsaciens eux-mêmes, et encore plus des Français en général. Nous étions en outre « chaperonnés » par deux guides fort intéressants, dont un était le fils du passeur « Hubert Ledig ». Grâce à eux nous avons pu faire également une promenade dans l'histoire de l'Alsace et de cette partie des Vosges où se situe la Principauté de Salm.

Cet acte de résistance a été le fait d'hommes seuls, prenant des risques pour eux mêmes, mais aussi pour leurs familles et dans bien des cas pour leurs villages. D'autant que, émanant de « citoyens allemands », ils étaient considérés comme des traîtres par le Reich. A chaque « voyage », ils avaient comme adversaires une nature difficile, car le mauvais temps était leur allié pour franchir les Vosges, les gardes frontières Allemands en ligne de crêtes (actuelle séparation entre le Bas-Rhin et les Vosges), et la Gestapo en zone occupée. Ils permirent à des milliers de personnes de s'échapper, évadés des camps, soldats incorporés de forces ou réfractaires, familles et individuels en difficultés avec le régime nazi etc...

Instructeur à l'Ecole Militaire de Strasbourg en 1980, ayant découvert cet aspect de notre histoire dans le premier tome de « L'Alsace dans les griffes nazies » de Charles Béné, je décidais de contacter le plus célèbre de ces héros, Michel Ferry de La Claquette en Schirmeck.

*Tout ce que cet homme admirable me raconta n'est pas écrit dans le livre, car s'il avait une juste fierté de ce qu'il avait accompli, il était surtout un homme réservé et modeste. Il me donna l'idée de faire vivre un peu de cette aventure à mes élèves.*

*Je voulais leur faire ressentir au plus près, et le plus physiquement possible, les sacrifices et l'abnégation dont certains hommes et femmes sont capables dans des périodes difficiles.*

*Patriotisme et solidarité avaient un sens pour eux.*

*Sa parfaite connaissance de la montagne, sa malice, son courage et son intelligence, le soutien de beaucoup de villageois de La Claquette, car il fallait parfois cacher, remettre en condition, nourrir et équiper les candidats à l'évasion pendant plusieurs jours avant le moment favorable pour tenter l'aventure, lui permirent d'exfiltrer plus de 900 Français, femmes, hommes, enfants de tous âges, au nom de la solidarité et du patriotisme.*

Il me montra les nombreux itinéraires connus de lui seul qu'il empruntait à l'aller et au retour, de la sortie de La Claquette jusqu'à la lisière de bois au dessus de Moussey, où son ami Edelbluth recevait les évadés.

Mes sous-officiers firent les passeurs et reconnurent les cheminements. Des élèves tinrent le rôle de gardes-frontières. Les autres enfin traversèrent la plaine d'Alsace du Rhin jusqu'à La Claquette pour aboutir chez Ferry lui-même. Là, ils étaient pris en charge par un « passeur », et dès que le chiffre de dix étaient atteint, ils engageaient la traversée de nuit, en silence derrière leur guide, sans lampe ni artifice quelconque.

Ce jour-là il y avait encore de la neige sur les hauteurs: l'épreuve fut dure, d'autant que la gendarmerie ayant été informée, était chargée de les signaler en cas de rencontres. Elle joua le jeu dans la plaine d'Alsace et dans les Vosges.

Après une journée et une nuit d'efforts, et quelques petites heures de récupération, ils déposèrent une gerbe au monument du Struthof, après une visite du camp dans le brouillard du petit matin.

La concentration et l'émotion étaient au rendez-vous.

Ainsi que la conscience de ce qu'il avait fallu de ressources morales à ces héros un peu oubliés par notre histoire. »

Je remercie Monsieur l'Instructeur, Chef de bataillon CHUBERRE,  
Officier supérieur adjoint, pour ce vibrant hommage rendu aux passeurs.

Michel FERRY a conservé précieusement le petit présent (dont je joins ci-après les photos recto et verso) offert par le Capitaine CHUBERRE en avril 1978.

Il l'avait d'ailleurs accroché au dessus de son bureau à côté du diplôme encadré du Général DE GAULLE et d'une vitrine contenant divers souvenirs dont un paquet d'enveloppes reliées par un ruban et une boîte à chaussures remplie de cartes postales et de cartes de vœux.

Il avait dit à son neveu Pierre FERRY, à cette époque, en lui montrant le contenu du paquet ficelé, de la boîte à chaussures ainsi que le diplôme encadré et cet écusson de bois:

« Les petits mots et les petits gestes de reconnaissance de mes évadés, le diplôme signé du Général de GAULLE et cet écusson du Capitaine CHUBERRE et de ses bons petits gars, pour moi, ça a bien autant de valeur qu'une Légion d'Honneur que l'on attribue un peu trop légèrement à certains! »

■



« Le capitaine CHUBERRE Jean et les élèves de la 2<sup>ème</sup> compagnie à monsieur FERRY qui restera pour eux un exemple de dévouement patriotique. Avril 1978. »

Monsieur le Chef de Bataillon CHUBERRE, alors officier supérieur adjoint, avait invité Michel FERRY à la remise de la fourragère au contingent 1982/08.

Cette invitation du 28 juillet 1982 (dont je place ci après la photocopie, suivie de la transcription) avait beaucoup touché Michel FERRY qui était si heureux de partager des moments émouvants avec les élèves de l'Ecole Militaire de Strasbourg et leurs instructeurs.

2° CORPS D'ARMÉE ET  
COMMANDEMENT EN CHEF DES F.F.A  
5° DIVISION BLINDÉE  
-----  
24° GROUPE DE CHASSEURS  
-----

A SP 69 154, le 28 juillet 1982

Le chef de bataillon CHUBERRE  
officier supérieur adjoint

à

monsieur FERRY Michel  
la claquette en SCHIRMECK.

Monsieur,

Le capitaine MURAT est venu vous voir en mon nom pour vous inviter à une remise de la fourragère au contingent 1982/08 qui se fera au mémorial du STRUTHOF le 1er septembre 1982.

Vous devez bien penser que je ne suis pas tout à fait étranger au choix de ce lieu qui avait tellement impressionné mes élèves en 1980 après cet exercice "évasion" auquel vous aviez collaboré.

Un contact avec des témoins tels que vous est de nature à faire réfléchir nos jeunes chasseurs. Et ce lieu doit rendre plus solennelle encore cette remise de la fourragère.

D'un point de vue moins officiel, j'espère avoir tout simplement le plaisir de vous revoir à cette occasion.

En attendant recevez monsieur FERRY, l'expression de respectueux souvenirs.



2<sup>ème</sup> CORPS D ARMEE ET  
COMMANDEMENT EN CHEF DES F.F.A.  
5<sup>ème</sup> DIVISION BLINDEE

A SP 69 154, le 28 juillet 1982

-----  
24<sup>ème</sup> GROUPE DE CHASSEURS

Le chef de bataillon CHUBERRE  
Officier supérieur adjoint

A

Monsieur FERRY Michel

La Claquette en SCHIRMECK

Monsieur,

Le capitaine MURAT est venu vous voir en mon nom pour vous inviter à une remise de la fourragère au contingent 1982/08 qui se fera au mémorial du STRUTHOF le 1<sup>er</sup> septembre 1982.

Vous devez bien penser que je ne suis pas tout à fait étranger au choix de ce lieu qui avait tellement impressionné mes élèves en 1980 après cet exercice « évasion » auquel vous aviez collaboré.

Un contact avec des témoins tels que vous est de nature à faire réfléchir nos jeunes chasseurs. Et ce lieu doit rendre plus solennelle encore cette remise de fourragère.

D'un point de vue officiel, j'espère avoir tout simplement le plaisir de vous revoir à cette occasion.

En attendant recevez monsieur FERRY, l'expression de respectueux souvenirs.

Cachet et signature.

L'invitation à faire partie de la délégation de l'U.N.E.G. chargée de ranimer la flamme sur la tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe le 1<sup>er</sup> décembre 1982, a beaucoup touché Michel FERRY. Ce fut un grand honneur pour lui de pouvoir ranimer la flamme du souvenir symbolisant l'Hommage rendu à ceux qui ont donné leur vie pour qu'aujourd'hui, nous puissions vivre dans un pays libre.



Michel FERRY en costume noir au centre de la Photo.



Michel FERRY à gauche.

Michel FERRY disait:

« j'ai eu des chances incroyables.

Les douaniers allemands qui m'ont tiré dessus de trop loin dans la forêt à plusieurs reprises m'ont raté à chaque fois.

Les passeurs et aidants inquiétés qui me connaissaient n'ont jamais parlé de moi, même sous la torture.

Les personnes du côté alsacien comme du côté vosgien qui connaissaient mon activité n'ont jamais rien dit qui puisse revenir aux oreilles des Allemands.»

Michel FERRY avait été chargé de réparer des vélos de garde-frontières allemands cantonnés aux Quelles et à Salm et ça ne l'enchantait pas du tout! Ces Allemands pouvant de ce fait venir au garage dans un moment inopportun et constater ses absences fréquentes.

Mais tout était prévu: Michel FERRY avait chargé son ami THOMAS de réparer les vélos des douaniers, à sa place, lorsqu'il devait passer des personnes au-delà de la frontière.

Une fois, Michel FERRY venait juste de rentrer de Moussey et terminait d'enfiler son bleu de travail quand il a entendu des bruits de bottes devant son garage. Bien vite il s'est barbouillé les mains et le menton de graisse de chaîne de vélo et a fait semblant de s'affairer sur la bicyclette du douanier que son compère THOMAS avait réparé à sa place.

Il avait aussi projeté des alibis solides au cas où un douanier se pose trop de questions sur une absence à son garage.

D'ailleurs à plusieurs reprises les douaniers allemands n'ont pas trouvé Michel FERRY dans son garage au moment de conduire ou de réceptionner leur vélo mais les alibis évoqués par son épouse ou ses parents n'ont jamais été mis en doute.

Une fois, un douanier vient chercher un vélo accidenté déposé la veille. Il avait été réparé à temps par THOMAS, mais on était déjà en fin d'après-midi et Michel FERRY n'était toujours pas rentré de Moussey. Ce qui inquiétait fort toute sa famille (épouse, belle mère et parents qui tremblaient chaque fois qu'il partait pour faire passer).

A l'Allemand qui s'impatientait devant le garage fermé, Céline, la mère de Michel FERRY (mon arrière-grand-mère) lui a expliqué que son fils avait travaillé une partie de la nuit et de la matinée sur le vélo et qu'il venait de partir pour conduire la sage femme, appelée en urgence pour un accouchement (Madame BURETH, la sage femme était bien évidemment au courant de l'activité de Michel FERRY et de l'alibi évoqué au cas où..).

Céline remit au douanier le vélo parfaitement réparé. Le douanier examina son engin avec de grands sourires de satisfaction et dit alors:

«Beaucoup merci à monsieur FERRY. La nuit avant, monsieur FERRY faire un bon travail! »

En effet, monsieur le garde-frontière allemand, vous ne pouviez pas mieux dire: monsieur FERRY avait pour sûr fait du bon travail cette nuit là: il avait conduit au-delà de la frontière, au nez et à la barbe de vos collègues et peut être de vous même, une dizaine de déserteurs de la Wehrmacht !

Charles BENE écrit page 119 du tome 1 « L'Alsace dans les griffes nazies »:

« Il faut admettre en plus, qu'aucun des nombreux évadés passés par Michel FERRY n'a été arrêté en France occupée.»

« Michel FERRY effectua ses derniers passages au mois de septembre 1944, au lendemain de la tragique affaire de Viombois, alors que 200 SS ratissaient encore les bois des environs.»

Malheureusement certains passeurs et aidants de filières n'ont pas eu les chances de Michel FERRY.

Pour avoir aidé des prisonniers de guerre évadés d'Allemagne, des personnes ( juives ou non juives) fuyant l'oppression nazie, des Alsaciens Lorrains réfractaires ou déserteurs du Reicharbeitsdienst ou de la Wehrmacht, un certain nombre de personnes ont été arrêtées par les Allemands, souvent sur dénonciation de l'entourage (voisin ou même famille) ou de traîtres à la solde des Allemands, ou alors de mouchards allemands parlant à la perfection le français et qui se faisaient passer soit pour des prisonniers de guerre, soit pour des Alsaciens déserteurs, ceci afin de pouvoir infiltrer les filières et faire arrêter, fusiller ou déporter les membres reconnus.

Quelques fois, malheureusement, l'évadé ayant relâché sa vigilance se fera arrêter à un moment ou à un autre sur le chemin du retour à sa maison ou quelques fois même après son retour. Torturé il finira parfois, par laisser échapper de quoi permettre à la Gestapo de remonter jusqu'à certains membres de la filière.

Mais au fur et à mesure que les Allemands découvraient une chaîne d'évasion et la brisaient, l'ardeur d'autres patriotes alsaciens ouvrait une autre chaîne.

Le passé a besoin qu'on l'aide, qu'on le rappelle aux oublieux, aux frivoles et aux indifférents....Le passé a besoin qu'on se réunisse exprès pour le commémorer: car le passé a besoin de notre mémoire.  
(Vladimir JANKELEVITCH 1903-1985)

Répertorier les noms de personnes courageuses de la région Alsace-Lorraine qui ont souffert (arrêtés, torturés, emprisonnés, déportés) ou qui ont perdu la vie (fusillés, morts en camps) pour avoir aidé leurs prochains pendant ce conflit est un de mes objectifs futurs; sans oublier que d'autres personnes ont également souffert pour cette même raison bien au-delà de la région Alsace Lorraine.■

Charlotte BIERSOHN née RECEVEUR disait:« Michel mérite la Légion d'Honneur autrement plus que certains parmi nous autres ».

Son frère Emile RECEVEUR disait:« s'il y a un passeur qui mérite la Légion d'Honneur c'est bien lui ».

Et pourtant Michel FERRY fait partie des Passeurs qui ne l'ont jamais obtenue.

Plusieurs demandes pour obtenir la Légion d'Honneur ont été faites.  
J'ai trouvé divers courriers de notoriétés concernant des interventions en 1952, 1957, 1979, 1981, 1983, 1988,  
mais pas de copie de mémoire de proposition correspondant à ces dates.

En résumé:

le dossier de proposition pour la Légion d'Honneur établi par le chef de réseau de Michel FERRY est dit « introuvable » le 4 mars 1952 par Mr DIETHELM vice président de l'assemblée nationale et

le 12 mars 1952, le Général ZELLER gouverneur militaire de Metz commandant la 6<sup>ème</sup> Région militaire écrit à Mr DIETHELM qu'il ne retrouve pas trace d'un dossier de proposition pour la concession de la Légion d'Honneur et dit qu'il n'est pas parvenu aux services intéressés de son état-major.

Le 27 novembre 1957, Me E. MICHELET sénateur de la Seine, écrit à Mr WEBER conseiller général Le Raincy, (beau frère de Michel FERRY) que le ministre de la Défense Nationale lui a répondu qu'aucun mémoire de proposition n'est parvenu au bureau décorations depuis 1952, les propositions au titre de la résistance devant être renouvelées chaque année par les chefs de réseaux...

Le 31 janvier 1979, Mr Maurice PLANTIER écrit à André DURR, député du Bas-Rhin, que malgré la modicité du contingent annuel de Croix mis à sa disposition, il examinera le dossier de Michel FERRY avec bienveillance lors de l'établissement d'une prochaine promotion.

Le 29 avril 1981, le Dr Maurice PLANTIER, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants répond à André DURR, député du Bas-Rhin: « Je ne dispose que de quelques croix par an, je ne manquerai pas de réexaminer les titres de Mr FERRY avec bienveillance lors d'une prochaine promotion. »

En 1983, c'est Mr Frédéric HUSER, Président de la section Alsace de l'Union Nationale des Evadés de Guerre et des Passeurs qui intervient auprès du ministre des Anciens Combattants Jean LORRAIN pour la Légion d'Honneur de Charlotte RECEVEUR BIERSOHN et de Michel FERRY.

En 1984, nouvelle intervention de Mr Frédéric HUSER.

Le 14 novembre 1988, il y eut une nouvelle intervention de Mr Frédéric HUSER Président de la section d'Alsace de l'Union Nationale des Evadés de Guerre et des Passeurs car j'ai découvert dans les archives de Michel FERRY la réponse que lui a donnée le Secrétariat d'Etat des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre le 12 janvier 1989 sous couvert de la Direction interdépartementale des A.C.V.G.

La transcription et la copie de ce courrier se trouvent dans les pages suivantes.

Extrait de la transcription du document. L'original suit.

Secrétariat d'Etat  
Chargé des Anciens Combattants  
Et des Victimes de Guerre.

République Française.  
Paris le 12 janvier 1989

Cabinet

Le Secrétariat d'Etat chargé des Anciens  
Combattants et des Victimes de Guerre

A

Monsieur le Directeur Interdépartemental  
Des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre  
Cité administrative  
Rue de l'Hôpital Militaire  
67000 Strasbourg.

Objet: LEGION D HONNEUR.

Référence: votre lettre CK.CL du n° 506/SD du 14 novembre 1988.

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la candidature au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de Michel FERRY domicilié 38 rue du Général Leclerc à La Claquette près de Rothau.

J'ai pris bonne note de votre intervention mais je dois vous signaler que l'intéressé est en concurrence avec plusieurs milliers de candidats ce qui me contraint à une sélection très difficile.

Il n'est pas possible de préjuger la date à laquelle cette candidature pourra être retenue.

Monsieur Frédéric HUSER  
Président de la Section d'Alsace  
De l'Union Nationale des Evadés  
De Guerre et Passeurs  
67840 Kilstett

Pour le Secrétaire d'Etat  
et par Délégation  
Le Chef de Cabinet.  
Yves Le GALL

CD/CH

SECRETARIAT D'ETAT  
CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET DES VICTIMES DE GUERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

CABINET

Paris, le 12 JAN. 1989

LH/BC

Le Secrétaire d'Etat chargé des Anciens  
Combattants et des Victimes de Guerre

à

Monsieur le Directeur Interdépartemental  
des Anciens Combattants et des Victimes  
de Guerre

Cité Administrative  
rue de l'Hôpital Militaire  
67000 STRASBOURG

*S.D. Avh.  
Le Général S.D./Dés.*

**O B J E T :** LEGION D'HONNEUR

**REFERENCE :** Votre lettre CK.CL n° 506/SD du 14 novembre 1988.

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la candidature  
au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de Monsieur Michel FERRY,  
domicilié 38 rue du Général Leclercq à LA CLAQUETTE près de ROTHAU.

J'ai pris bonne note de votre intervention mais je dois vous  
signaler que l'intéressé est en concurrence avec plusieurs milliers de  
candidats ce qui me contraint à une sélection très difficile.

Il n'est donc pas possible de préjuger la date à laquelle cette  
candidature pourrait être retenue.

Monsieur Frédéric HUSER  
Président de la Section d'Alsace  
de l'Union Nationale des Evadés  
de Guerre et Passeurs  
67840 KILSTETT

Pour le Secrétaire d'Etat  
et par délégation  
Le Chef de Cabinet

*Diplôme des services  
de M. Ferry*



Yves LE GALL

Michel FERRY a écrit à Frédéric HUSER\* pour le remercier de son intervention et lui exprimer son sentiment suite à la lecture de la réponse du Secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre.

\*Frédéric HUSER, Président de la Section d'Alsace de l'Union Nationale des Evadés de Guerre et des Passeurs= U.N.E.G.

Transcription du courrier du 7 mars 1989 de Michel FERRY à Frédéric HUSER. L'original suit.

Monsieur Michel FERRY  
138 Rue du Général LECLERC  
67570 La Claquette Rothau

La Claquette  
Le 7 mars 1989

Mon cher Frédéric,

J'ai bien reçu ton petit mot ainsi que la lettre du Chef de Cabinet du Ministre des Anciens Combattants et aussi la cassette de Monsieur MATHIS avec grand plaisir.

Je lui ai envoyé un chèque du montant de la cassette plus les frais d'envoi en recommandé, tu voudras bien à l'occasion le remercier de ma part. ...  
Quant à toi, je te suis très reconnaissant de ce que tu as fait pour moi.

D'ailleurs le Secrétaire d'Etat, dans sa réponse le fait comprendre (plusieurs milliers de candidats cela veut tout dire). Il y a surtout des footballeurs, tennisman, speakerines, chanteurs, musiciens, danseurs, ect .... Ils gagnent tous des millions et pour finir on leur remet encore la Légion d'Honneur.

Tandis que moi après la guerre, je n'avais plus rien: autocar, camion, voiture réquisitionnés pour une bouchée de pain payable avec des titres que j'ai du négocier avec 10 pour cent de perte pour avoir un peu d'argent que j'ai distribué aux prisonniers pour qu'ils puissent prendre le train Senones-Nancy.

Toutes fois personne ne m'a obligé à faire le passeur de prisonniers entre 1941 et 1944, seulement il me reste la satisfaction d'avoir fait ça pour la France bien plus que les autres nommés.

Je termine en m'excusant de t'avoir raconté tout cela. Ce qui m'a vexé ce sont « les milliers de candidats »

Avec toute mon amitié, je te serre cordialement la main et embrasse Irène.

A bientôt  
Michel FERRY

Monsieur Michel FERRY  
38, rue du Général Leclerc  
67570 La Claquette ROTHAU

La Claquette,  
le 7 mars 1989

Mon cher Frédéric,

J'ai bien reçu ton petit mot ainsi que la lettre du "Chef de Cabinet du Ministre des Anciens Combattants" et aussi la cassette de Monsieur MATHIS avec un grand plaisir.

Je lui ai envoyé un chèque du montant de la cassette plus les frais de l'envoi en recommandé, tu voudras bien à l'occasion la remercier de ma part.

Quant à toi, je te suis très reconnaissant de ce que tu fais pour moi.

D'ailleurs, le secrétaire d'Etat dans sa réponse le fait comprendre (plusieurs milliers de candidats, cela veut tout dire). Il y a surtout les footballeurs, tennisman, speakrines, chanteurs, musiciens, danseurs, etc... Ils gagnent tous des dizaines de milliers de millions et pour finir on leur remet encore la légion d'honneur.

Tandis que moi, après la guerre, je n'avais plus rien : autocar, camion, voiture réquisitionnés pour une bouchée de pain payable avec des titres que j'ai dû négocier avec 10% de perte pour avoir un peu d'argent que j'ai distribué aux prisonniers pour qu'ils puissent prendre le train Senones-Nancy.

Toutefois, personne ne m'a obligé de faire le passeur de prisonnier entre 1941 et 1944. Seulement, il me reste la satisfaction d'avoir fait ça pour la France bien plus que les autres nommés.

Je termine en m'excusant de m'être laissé raconter tout cela; Ce qui m'a vexé ce sont les "milliers de candidats".

Avec toute mon amitié, je te serre cordialement la main et embrasse Irène.

A bientôt,  
Michel FERRY

En 1993, il y a eu une intervention de Robert BISCHOFF Président de l'Association des Médailleurs de La Résistance, pour faire obtenir cette Légion d'Honneur à Michel FERRY.

ASSOCIATION NATIONALE DES  
MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

PATRIA NON  
IMMEMOR



51 bis, Bd Latour-Maubourg, 75007 PARIS

Téléphone : 705 47-59

Compte Chèques Postaux : PARIS 3450-19

ASSOCIATION NATIONALE  
DES MÉDAILLÉS  
DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE  
SECTION DU BAS-RHIN  
1, Rue Berlioz  
67000 STRASBOURG

Strasbourg, le 25 Février 1993.

Robert BISCHOFF  
Président départemental de l'Association des  
Médailleurs de la Résistance  
1, rue Berlioz - STRASBOURG

à

Monsieur le Préfet de la Région Alsace  
Préfet du Bas-Rhin  
STRASBOURG

Monsieur le Préfet,

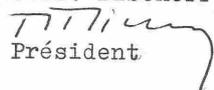
Je me permets de vous adresser par  
la présente un Mémoire de Proposition pour le Grade de  
Chevalier de la LEGION D'HONNEUR concernant notre Membre  
d'Honneur du Comité

Monsieur Michel FERRY de Rothau

Je vous serais reconnaissant de bien  
vouloir le faire comprendre dans la liste des propositions  
que vous adresserez à Monsieur le Secrétaire d'Etat aux  
Anciens Combattants et Victimes de Guerre .

En vous en remerciant , je vous  
prie d'agréer, Monsieur le Préfet , l'expression de ma  
haute considération et de mes sentiments dévoués .

Robert BISCHOFF

  
Président

P.J. 1 Mémoire de Proposition  
et diverses attestations.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE

MÉMOIRE DE PROPOSITION

Pour le grade de Chevalier de la Légion d'honneur

NOM (en minuscules): F e r r y

Prénoms (3): Michel

Date de naissance: 28.1.1904 Lieu: LA BROQUE Code dépt.: 67

Pays de naissance: France Nationalité: française

N° INSEE: . . . . .

Adresse: 38 Rue du Maréchal Leclerc 67570 Rothau

Code postal: 67570 Ville: Rothau Pays: France

Qualité: Garagiste retraité

Fonctions exercées: Apprenti Mécanicien auto à l'âge de 16 ans Mr. Ferry s'est installé en 1927 comme Transporteur à Laclaquette jusqu'en 1939. Après avoir eu ses véhicules réquisitionnés il a exploité depuis 1940 un Atelier de réparation d'autos. retraite en 1969

Légion d'Honneur	Médaille Militaire	Ordre National du Mérite
Grade :	Grade :	Grade :
Décret : .....	Décret : 7.2.1959	Décret : .....
Rang : .....	J.O. No 63 du 15.3.59	Rang : .....
	Date de concession : Page 3165	
(1) Services militaires (paix) :	du 10.5.1924	au 30.4.1925
(2) Services militaires (guerre) :	du 24.9.38	au 7.10.38
(résistance) :	du 2.9.1939	au 18.8.1940
(3) Services civils :	du 1.1.1942	au 2.2.1945 FFC Réseau Mar-tia
Total des services (1 + 2 + 3) :	du 1927	au 1939
Bonifications de service militaires :	du 1940	ans 1969
		ans mois

Décorations officielles françaises : Médaille Militaire (Decrét du 7.2.1959)  
 Croix de Guerre 1939/45 à l'Ordre de la Division avec Etoile d'Argent No.35 du 30.9.45  
*Volontaire* Médaille de la Résistance Decret 15.6.46 JO 11.7.46  
 Croix du Combattant de la Résistance No.1226838.8.58  
 Médaille des Evadés et Prisonniers

CODIFICATION: MIN ARMÉE ARME CORPS DÉCO ART QUAL PROF

Grades universitaires :

Activités diverses :

Situations diverses, fonctions électives, missions en France et à l'Etranger :

- Président d'Honneur de la Section du Bas-Rhin de l'Union Nationale des Evadés de Guerre UNEG
- Membre d'Honneur du Comité de l'A.N.M.R.F. Section du Bas-Rhin

Services rendus dans les activités sociales, les commissions, etc. :

Actes de courage et de dévouement :

travaux et publications :

Citations et blessures de guerre :

à l'Ordre de la Division No 35 du Général Touzet du  
Vigier Gouverneur Militaire de Strasbourg 30.9.45

Blessures en service commandé :

Exposé détaillé des services qui motivent la proposition :

A fait partie de la Résistance Alsacienne depuis janvier 1942 jusqu'à la Libération , période pendant laquelle il a assuré la direction d'une importante filière d'évasion de prisonniers de guerre évadés et de réfractaires Alsaciens et assuré personnellement le passage de plusieurs centaines de personnes à travers la ligne des Vosges .  
A eu le mérite d'avoir guidé personnellement les membres de l'Etat Major du G.M.A. - Vosges à travers cette frontière hautement surveillée , afin qu'ils puissent prendre contact lors des deux réunions historiques de Grendelbruch en été 1944, avec les chefs du G.M.A.-Alsace et mettre sur pied l'organisation des F.F.I. en Alsace . A assuré à 2 reprises le retour de ces Chefs Militaires ( le Lt.Colonel MARCHAL - D'ORNANT - le Commandant MARCEAU (Kibler de Thann) , le Capitaine RIVIERE (BALTZER ) à leur P.C. dans le département des Vosges.

Compte tenu de la situation particulière de l'Alsace qui avait été annexée de facto à l'Allemagne Hitlérienne en juin 1940 , les Français d'Alsace appartenant à la Résistance étaient en cas d'arrestation traduits automatiquement devant le Tribunal du Peuple ou le Tribunal Militaire Suprême et condamnés à la peine capitale pour haute trahison , ce qui rendait la mission de Michel FERRY suicidaire dans le vrai sens du terme .

Les décisions qui ont été prises au cours des deux réunions d'Etat Major ont permis de mettre sur pied les F.F.I. d'Alsace qui ont ainsi pu intervenir lors des combats de la Libération aux côtés de la 2ème D.B. et de la 1ère Armée . Les Forces Françaises de l'Intérieur de la Région Alsacienne ont ainsi pu jouer un rôle déterminant lors des combats de Janvier et Février 1945 ( Offensive Rundstedt et Batailles du Nord et du Sud de Strasbourg )

Michel FERRY par son action exceptionnelle a été cité à l'Ordre de la Division, citation qui stipule ; "qu'en tout temps il a donné à ses hommes le plus bel exemple de courage et de patriotisme "

Il est incontestable que Mr.Michel FERRY réunit des titres nombreux et consistants à une nomination dans le premier de nos Ordres Nationaux .

Strasbourg, le 25 février 1993

Et étrange coïncidence: c'est peu après cette demande faite par Robert BISCHOFF que Michel FERRY a reçu la lettre anonyme dont voici la photo.

Monsieur FERRY,

L'article paru dans les D.N. du 17 février 94 parle des gens que vous avez "passés". Heureusement qu'ils avaient de l'argent pour payer leur passage !! MAIS, vous rappelez-vous des gens qui sont venus vous voir et qui n'avaient pas d'argent, eux ?

Que sont-ils devenus aujourd'hui ? Sont-ils morts ?

Y pensez-vous quelque fois ?

Il faudrait dire toutes ces choses là .....

En janvier 2012, j'ai demandé au service des Archives des Dernières Nouvelles d'Alsace (D.N.A.), une photocopie de l'article du 17 février 1994 « parlant des gens que Michel FERRY avait passé » selon l'expression employée par l'auteur de la lettre anonyme, L'article auquel l'auteur de la lettre anonyme faisait référence est bien paru, le 17 février 1994.

Copie de l'article du 17 février 1994.  
(Archives D.N.A.)

## ANNIVERSAIRE

La Broque

17.2.1994 DNA

# Michel Ferry: 90 ans bien «sonnés»

● ● ● *Le récent anniversaire de M. Michel Ferry n'est pas passé inaperçu. A événement exceptionnel, sonneries exceptionnelles!*

Les trompes de chasse St-Hubert de La Broque ont «sonné» l'entrée dans le cercle des nonagénaires de la commune de leur ancien président et amis de toujours. La modestie de M. Michel Ferry dut-elle

en souffrir, mais chacun tenait à montrer sa reconnaissance et à honorer celui qui durant sa vie a mis ses compétences et son idéal au service de ses concitoyens.

M. Michel Ferry a vu le jour

le 28 janvier 1904 à La Claquette comme 7<sup>e</sup> enfant d'une famille de 9. Dès la fin de sa scolarité, il apprend la mécanique chez son frère à Charleville. Par la suite, il travaille durant deux années chez E. Kohler avant d'ouvrir son propre commerce de transport et déménagement, de bois et de charbon. En 1934, il achète également un car de tourisme.

En 1936, à Schirmeck, il unit sa destinée à celle de Re-

née Janel. Cette union donnera par la suite naissance à une fille prénommée Gisèle (actuellement épouse Hatet et demeurant à Cargy).

En 1939, au début de la guerre, tout son matériel est réquisitionné. Cela ne l'empêche pas d'ouvrir un commerce de cycles à La Claquette durant cette sombre partie de l'histoire. Pendant cette même période, par patriotisme, de 1941 à 1944, aux risques de sa vie, il ouvre une filière de passeurs entre La Broque et Moussey avec près de 900 passages d'évadés où réfractaires. Après les hostilités et jusqu'en 1970, il reprend son garage et exerce son métier d'antan. En 1980, le destin lui arrache sa compagne et l'oblige à vaquer seul à toutes les obligations quotidiennes.

Toutes ces péripéties ainsi que sa grande passion pour la chasse ont forgé un courage, un caractère et une personnalité hors du commun. Rien d'étonnant donc, qu'à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire, tous se sont retrouvés chez lui pour le congratuler et lui présenter des cadeaux de circonstance: sa famille, ses amis, la municipalité (M. Moser, maire; Mathis, Valentin, adjoints; M<sup>me</sup> Burghard, secrétaire de mairie), les médaillés de la Résistance, les délégués des passeurs...

Les trompes de chasse St-Hubert ont sonné l'anniversaire de leur ancien président. (Photo DNA)



Extraits de la transcription de l'article:

« La modestie de Michel FERRY dut elle en souffrir, mais chacun tenait à montrer sa reconnaissance à honorer celui qui durant sa vie a mis ses compétences et son idéal au service de ses concitoyens. »

« Pendant cette période, par patriotisme de 1941 à 1944, au risque de sa vie, il ouvre une filière de passage entre La Broque et Moussey avec près de 900 passages d'évadés ou réfractaires. »

-----

Sur des notes écrites de la main de Michel FERRY retrouvées dans son bureau, je lis qu'il avait des soupçons sur la provenance de cette lettre anonyme.

Il pensait qu'elle avait été envoyée par la même dame qui avait tenté de faire circuler, deux ans auparavant, au cours d'une réunion de passeurs, une lettre dont elle prétendait qu'il en était l'auteur. Lettre qu'elle disait avoir été adressée par Michel FERRY pendant la guerre à une certaine personne pour lui réclamer 200 mark pour effectuer son passage de frontière.

Des écrits divers retrouvés dans le bureau de Michel FERRY montrent qu'il avait confié à une personne au sein de l'U.N.E.G., ses soupçons sur l'identité de l'auteur de la lettre anonyme et il avait exprimé le souhait de connaître l'adresse de cette dame afin qu'il puisse tenter des démarches pour obtenir une copie de ce faux.

Son but étant (selon ses notes) de faire réaliser une expertise graphologique et ainsi couper court à cette calomnie.

Mais l'aide souhaitée ne serait pas venue alors sa réaction de vieil homme meurtri fut de donner sa démission de Président d'Honneur de l'Union Nationale des Evadés de Guerre et des Passeurs et de se replier sur lui même.

D'après un courrier envoyé à Michel FERRY le 24 mars 1994, je lis que Charlotte RECEVEUR BIERSOHN est intervenue pour exprimer les mêmes soupçons sur l'identité de l'auteur du billet anonyme.

Michel FERRY avait préparé une lettre datée du 5 avril 1994 qu'il destinait à la dame qu'il soupçonnait être l'auteur du billet anonyme posté le 28 février 1994 à Lingolsheim. Mais cette lettre n'a pas été envoyée faute d'adresse.

Plusieurs courriers (dont celui qui suit) montrent que plusieurs personnes ont tenté de faire revenir Michel FERRY sur sa décision de démissionner de l'U.N.E.G., mais ce fut en vain.

Jean DEISS  
28, Rue de Rosheim  
67000 STRASBOURG  
Tél. 88.32.83.84

Strasbourg le 14 juin 1997

Cher Michel,

J'ai reçu ta lettre et t'en remercie. Je pense que tu sais que j'aurais aimé t'avoir avec nous pour la journée du 19 juin, lors de l'Ass. générale des Médailles de la Résistance mais enfin, vu ton jeune âge, je comprends parfaitement ta abstention.

Le plus me chagrine, c'est que tu aies démissionné de l'UNEG dont tu es le Président d'Honneur et dont tu es, à mon avis, la personne la plus digne!

À ta place je serais également très fâché n'y'avais eu une lettre anonyme; mais qui dit anonyme dit lâcheté et mauvaise foi, ce que tu n'es ni l'un, ni l'autre. Que peuvent faire des mots injuriés en balance avec l'amitié que te témoignent tes amis? eux connaissent ta vraie nature et te tiendront compte.

Je crois savoir que t'as vu le message de Huguette et déploré ta décision et espère toujours que tu reviendras sur ta décision.

Cher Michel, je te laisse en espérant que tu gardes la santé et avec Jacqueline je te salue en toute amitié.

Jean

Extraits transcrits provenant du courrier précédent.

« Ce qui me chagrine, c'est que tu ais démissionné de l'UNEG dont tu es le Président d'Honneur et dont tu es à mon avis, la personne la plus digne !

A ta place, je serais également très fâché si j'avais reçu une lettre anonyme; mais qui dit anonyme dit lâcheté et mauvaise foi, ce que tu n'es ni l'un ni l'autre. Que peuvent faire des mots immérités en balance avec l'amitié que te témoignent tes amis ?

Eux connaissent ta vraie nature et le travail accompli.

Je crois savoir que PFISTER, le successeur de HUSER est désolé de ta démission et espère toujours que tu reviennes sur ta décision. »

-----

Malade et âgé, Michel FERRY n'a pas eu la force ni l'aide nécessaire pour récupérer une copie de cette lettre soit disant signée de lui. Il n'a pas eu la satisfaction de voir le dénouement de cette affaire de faux circulant et de lettre anonyme.

Si j'avais eu vent à cette époque, de cette ignoble affaire de faux circulant et de la lettre anonyme, j'aurais pu faire le rapprochement avec la visite faite à mon grand-père par une dame dans les années 52 ou 53.

Elle avait parlé de « son bon' ami qui voulait aller en France et qui ne connaissait pas le chemin » et elle a dit aussi que « ni STOUVENEL, ni le HANS, ni le FERRY n'avaient voulu l'aider ».

Je me souviens que grand-père lui a dit que ça ne le regardait pas puisqu'il n'était déjà plus là.

Mais elle a continué en disant: « Pourquoi dire qu'ils ne savaient pas? ».

Grand-père, très calmement, lui avait répondu:  
« J'aurais fait pareil. Avec une grande trolotte comme vous..... ! »

Elle a alors donné un grand coup de pied dans la porte entrebâillée et elle est sortie en criant: « un jour, j'aurai votre peau à vous tous. »

J'avais 6 ans; je n'avais rien compris à cette histoire et à l'accès de furie de cette femme. Son violent coup de pied dans la porte et ses menaces m'avaient terrorisée d'autant que le « j'aurai votre peau » me ramenait aux scènes d'après chasse où j'avais vu grand-père dépouiller des animaux dans la grange de la maison forestière et dans ma petite tête j'imaginai que cette dame, avait des pouvoirs de sorcière et qu'elle reviendrait un jour ou l'autre prendre notre peau, à tous.

Peu de temps après, j'ai entendu René STOUVENEL parler de la visite de « la grande trolotte » dans la vallée et il a dit:  
-«qu'elle arrête seulement de faire ch...les braves gens. Je n'ai pas eu peur de lui dire qu'avec sa grande gueule, on se serait tous fait ramasser.... Et son bon' ami, qui nous dit qu'il ne faisait pas l'Allemand ? »

Et puis il a été question du passeur Hans CHAMANTOU coffré à cause de..... ,  
du passeur Ernest VALENTIN déporté à cause de .....

J'avais aussi entendu bien des années plus tard, une conversation entre passeurs inconnus de moi, sur l'esplanade du monument des évadés et des passeurs au DONON où il était question de la grande difficulté pour les passeurs de savoir jauger en quelques secondes, le patriotisme de ceux qui se présentaient chez eux, afin de ne pas se retrouver en camp ou fusillés.

J'avais entendu dire aussi que par sa situation d'administrateur provisoire pour assurer l'administration de la commune de La Broque et celle de président du comité de libération de La Broque, Michel FERRY ne s'était pas fait que des amis puisqu'il a du prendre des mesures contre certains personnages qui n'avaient pas fait preuve d'un grand sens patriotique pendant l'occupation. D'ailleurs, j'avais entendu dire qu'une personne inquiétée après la Libération s'était promis de se venger un jour ou l'autre.

De plus, j'ai fait un amer constat en 1995: la veuve d'un ancien passeur m'a dit entre autres choses:

« Vous savez qu'on a encore parlé de Michel FERRY dans les journaux de la vallée de La Bruche? Pour son anniversaire, rien que ça ! Il n'y a pourtant pas que lui qui était passeur. Mon mari l'était aussi et les journaux n'en ont pas fait tout un fromage! »

Et elle a ajouté:

« vous saurez qu'il y a eu des histoires entre les passeurs et qu'il y en a encore aujourd'hui!»

Les histoires de billet anonyme et de faux circulant me ramènent soit aux menaces de la jeune dame inconnue de moi, soit à celles d'un certain personnage inquiété après la libération, soit à la jalousie clairement perçue chez cette veuve de passeur et j'en arrive à me demander si la non attribution de la Légion d'Honneur à Michel FERRY n'est pas quelque peu liée à ces manifestations de vengeance ou de jalousie.

Emile FRIAND policier retraité, (que Michel FERRY avait passé jusqu'à Moussey, quelques jours après son évasion le 6 juin 1944 du camp de Schirmeck), m'a dit maintes fois sa grande admiration et sa profonde reconnaissance pour lui et il m'a confié en 2008:

-« Le garagiste FERRY de la Claquette a fait passer pas mal de gars qui étaient avec moi dans la centurie de JEAN-SERGE et qui ont combattu à Viombois à ses côtés comme moi. J'ai déploré que JEAN-SERGE l'ait complètement oublié dans ses bouquins sur le G.M.A. et Viombois. Pourtant il savait très bien qu'il nous a fait passer la frontière et nous a fait recruter à la gendarmerie de Moussey. Il savait aussi qu'il était agent de liaison entre le G.M.A. et la résistance alsacienne.»

J'ai voulu savoir s'il connaissait la raison de cet « oubli » et Emile FRIAND m'a alors appris que JEAN-SERGE n'a pas toujours été libre de publier ce qu'il voulait sur le G.M.A. Vosges et sur la bataille de Viombois en particulier parce que m'a-t-il dit: « Il y a une chape de plomb autour de certains faits pas bien reluisants pour le G.M.A. »

« ça ne concerne en rien Michel FERRY qui était indéniablement un grand passeur, un grand résistant, un pur, un dur, un vrai. Mais voilà, il avait son franc-parler, ce qui dérangeait forcément. Alors il fallait bien que les insignifiants qui tirent les ficelles trouvent un moyen de l'éliminer d'une façon ou d'une autre! »